

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Jeudi
09 novembre
2023
(13)**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le jeudi 09 novembre 2023, au lieu et à l'heure habituels. Sont présents, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Lucie Vignola

Bertrand Taillefer
André Lafrenière

Sont absents, la mairesse, madame Isabelle Parent et le conseiller Jacques Bourassa

Sous la présidence de Son Honneur, la mairesse suppléante, madame Chantale Perreault.

La directrice générale par intérim, madame Martine Bélanger, est également présente.

Madame la Mairesse suppléante procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

23-359

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-360

3. Adoption du procès-verbal du 13 octobre 2023

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le procès-verbal de l'assemblée du 13 octobre 2023 soit et est adopté dans sa forme et sa teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

4.1 Dépôt de la Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil [n/d 107-180]

Je, Martine Bélanger, directrice générale par intérim, dépose le document SM-70 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, intitulé :

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil, remis par:

- Isabelle Parent
- Julie-Anne Cousineau
- Bertrand Taillefer
- Lucie Vignola
- André Lafrenière
- Chantale Perreault
- Jacques Bourassa

5. Dépôt du rapport financier

23-361

6. Adoption des comptes à payer au montant de 138 280.72\$

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer au montant de 138 280.72\$ soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale par intérim soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

16418	Canadian Tire	404.70\$
16419	Canupease	700.20\$
16420	9405-3709 Québec	195.46\$
16421	Autos et camions Dany Lévesque	1 301.36\$
16422	L'Ami du Bûcheron	324.22\$
16423	Martine Bélanger	2 892.95\$
16424	Benoît Michaud Inc.	480.31\$
16425	Brandt Tractor	635.17\$
16426	Canadian Tire	486.16\$
16427	Cardio Choc	1 222.90\$
16428	Caroline Charron	433.36\$
16429	Centre de liquidation Raynat Inc.	576.12\$
16430	Home Hardware	3 957.85\$
16431	Cloudi Communications	354.58\$
16432	CMP Mayer Inc.	385.17\$
16433	Joelle Cournoyer	17.25\$
16434	Richard Courtemanche	255.00\$
16435	Julie-Anne Cousineau	136.10\$
16436	Entreprise Johe	33 188.11\$
16437	Eurofins Environex	127.63\$
16438	4412656 Canada Inc. Equipement	80.48\$

16439	Equipement SH	9 207.44\$
16440	Excavation Pigeon	22 741.00\$
16441	Felix Sécurité Inc.	1 025.13\$
16442	Lisa-Marie Fiore	13.99\$
16443	Les Sables Fournel & Fils Inc.	19 861.35\$
16444	Gestion Marco Desrosiers Inc.	1 934.75\$
16445	Godon Atelier de Carrosserie	1 782.11\$
16446	Grandchamp Chapiteaux Inc.	3 000.85\$
16447	Le groupe Harnois	931.33\$
16448	Groupe Sûreté	932.51\$
16449	Alimentation Patrice Tellier Inc.	525.78\$
16450	Les industries Usifab Rawdon Inc.	108.66\$
16451	Journal Altitude 1350	373.69\$
16452	J.P. Racette Inc.	251.44\$
16453	Kersia Canada Ltée	1 037.97\$
16454	Benoît Lagacé	71.57\$
16455	Mylène Lajoie	467.94\$
16456	Médisecur	114.98\$
16457	Patrick Morin	1 171.89\$
16458	Pétrole Pagé	4 401.25\$
16459	Autos J.G. Pinard et Fils Ltée	112.96\$
16460	Produits Sanitaires des Plaines Inc.	225.32\$
16461	P.G. Solutions Inc.	37.66\$
16462	Remorques des Monts	14 302.52\$
16463	Jonathan Ruffo	380.16\$
16464	Excavation Marcel Clark Inc.	3 830.42\$
16465	Simpliciti	1 149.38\$
16466	SPI Santé Sécurité Inc.	111.73\$
16467	SRAD Communications	205.23\$
16468	Staples Professionnel Inc.	644.03\$
16469	Centre de liquidation Raynat Inc.	274.50\$
16470	9419-4685 Québec Inc. (Remb. Tx.)	290.94\$
16471	Boyer Julie, Jutras Richard (Remb. Tx.)	130.10\$
16472	Charron Claudette, Fortier Pierre (Remb. Tx.)	416.10\$
16473	Charron Claudette, Fortier Pierre (Remb. Tx.)	410.04\$
16474	Corbeil Alexandre, Bleau Sylvie (Remb. Tx.)	114.30\$
16475	Groupe Lanodev Inc. (Remb. Tx.)	593.59\$
16476	Houle Diane, Richard Stephan (Remb. Tx.)	418.06\$
16477	L'Archevêque Yvan (Remb. Tx.)	771.75\$
16478	Langevin Marc, Caron Nancy (Remb. Tx.)	145.40\$
16479	Lemay Francis, Roy Karine (Remb. Tx.)	283.07\$
16480	Lemieux Benoît, Eijsenck Lisa (Remb. Tx.)	54.45\$
16481	Ménard Sylvie (Remb. Tx.)	114.82\$
16482	Ménard Sylvie (Remb. Tx.)	1 009.59\$
16483	Ménard Sylvie (Remb. Tx.)	249.94\$
16484	Moroni Cécile, Ganet Maurice (Remb. Tx.)	390.13\$
16485	Ouellet François (Remb. Tx.)	254.91\$
16486	Prod. Forestier Ricard Inc. (Remb. Tx.)	1 068.65\$
16487	Proulx Christian, Therrien Diane (Remb. Tx.)	601.21\$
16488	Tremblay Eric, Whissel Line (Remb. Tx.)	439.79\$
16489	ADT Canada Inc.	275.94\$*
16490	Bell Canada	114.27\$*
16491	Compo Recycle	55 107.05\$*
16492	EBI Environnement Inc.	11 295.08\$*

16493	Fonds d'information sur le territoire	50.00\$*
16494	Hamelin Victor	263.33\$
16495	Juteau Ruel Inc.	1 407.66\$*
16496	L'Union-Vie	8 209.50\$*
16497	Manoir de la Rivière Dufresne	2 904.21\$*
16498	MRC de la Matawinie	20 677.11\$*
16499	La petite mission Inc.	2 000.00\$
16500	Pitneyworks	609.50\$*
16501	Les productions Jeremy	1 007.18\$
16502	Purolator Inc.	26.23\$*
16503	Rogers	167.67\$*
16504	Simpliciti	148.38\$*
16505	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	680.82\$*
16506	Technologia Formation	925.55\$
16507	Résopro Inc.	2 117.79\$
16508	Petite caisse	800.00\$
16509	Excavation Pigeon	18 133.50\$

Adopté unanimement par les conseillers.

* Total des incompressibles : 102 680.60\$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

23-362

8.1 La Petite Mission : Guignolée [n/d 114-400]

CONSIDÉRANT la hausse du coût de la vie des derniers mois et de l'augmentation des dépenses reliées à l'épicerie ;

CONSIDÉRANT les difficultés économiques de plusieurs familles de Notre-Dame-de-la-Merci ;

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde une aide financière de 2000\$ à la Guignolée 2023 pour la fabrication de panier de Noël à la population de Notre-Dame-de-la-Merci.
- Que le service des incendies est autorisé à collaborer avec la Petite Mission pour la tenue de deux barrages routiers qui se tiendront le 2 décembre prochain.

La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers

23-363

8.2 FADOQ- Commandite banquet de Noël [n/d 114-500]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde une commandite de 100 \$ pour le tirage de prix de présence lors de leur banquet de Noël qui se tiendra le 7 décembre prochain à 17 h 30.

La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-364

8.3 Archives Lanaudière- Déléguée municipale [n/d 114-300]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci nomme madame Mylène Lajoie à titre de déléguée de la municipalité au sein de la Corporation du Centre régional d'archives de Lanaudière Inc.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-365

8.4 Offre d'achat – terrain municipal [n/d 403-160]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal mandate Me Mélissa Léonard, notaire à procéder à la vente finale suite au défaut de paiement de l'impôt foncier avec la Municipalité régionale de Comté de Matawinie pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 042 918 du cadastre du Québec ;
- Que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière par intérim sont par la présente autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs à cette vente.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-366

8.5 Radiation de taxes [n/d 208-133]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal autorise la radiation des intérêts et pénalités au montant de 131,08\$ facturés par erreur à la fiche portant le numéro de matricule 6725-04-6300.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-367

8.6 Entretien ménager [n/d 401-133]

CONSIDÉRANT QUE le poste de préposé à l'entretien ménager est vacant depuis le mois de septembre;

CONSIDÉRANT QUE deux appels de candidatures ont été réalisés dans les dernières semaines;

CONSIDÉRANT QU' aucune candidature n'a été reçue;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées à des entreprises;

Deux soumissions ont été reçues;

L'artisan de l'entretien : 5 362.50 \$ par mois, plus taxes

Gestion Guy Maisonneuve : 4 505.00 \$ par mois, plus taxes

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde le contrat à Gestion Guy Maisonneuve au coût de 4 505.00 \$ par mois, plus taxes, conformément à l'offre de services déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-368

8.7 Logiciel d'appel d'offres - Édilex [n/d 402-101]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'achat d'un abonnement à Édilex pour la confection et préparation des appels d'offres au coût de 250 \$ plus taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-369

8.8 Alliance Ressources humaines [n/d 303-120]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de service de la firme Alliance Ressources humaines pour effectuer de l'accompagnement en Ressources humaines et procéder à l'évaluation d'un poste au coût de 3 150\$ plus taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

**9. Sécurité publique
(Rapport de Jacques Bourassa)**

23-370

9.1 Achat d'équipement [n/d 401-120]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise de procéder à l'achat d'un véhicule de marque Dodge Ram Promaster 2019 ainsi que de l'ensemble des équipements au coût de 45 000,00 \$ plus taxes applicables, à la compagnie Premiers répondants des Moissons Inc.
- Que la dépense soit et est imputé au fonds de roulement et sera remboursable sur 5 ans.
- Que cet achat est nécessaire suite à l'échec de l'inspection mécanique du véhicule 535 et à sa mise hors service.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-371

9.2 Adoption schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC de Matawinie [n/d 114-241]

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la *Loi sur la sécurité incendie* (article 8), la MRC doit élaborer un Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) ainsi qu'un plan de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la *Loi sur la sécurité incendie*, la MRC de Matawinie doit procéder à la révision de son Schéma de couverture de risque en sécurité incendie (SCRSI) tous les six ans;

CONSIDÉRANT QUE le SCRSI présentement en vigueur est arrivé à échéance le 6 mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Matawinie a débuté le processus de révision du SCRSI le 9 mars 2016 par l'adoption de la résolution CM-096-2016;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola

Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de deuxième génération de la MRC de Matawinie ainsi que son plan de mise en œuvre;
- Que la MRC de Matawinie soumette, dans les meilleurs délais, le SCRSI ainsi que son plan de mise en œuvre au ministère de la Sécurité publique pour son attestation.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics (Rapport de André Lafrenière)

23-372 10.1 Déneigement – contrat secteur sud [n/d 401-111]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal autorise l'ajout au contrat de déneigement à Mini excavation Giroux et fils Inc. pour le déneigement du chemin du Bûcheron au coût de 1100,00\$ plus taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-373
Abrogée
le 8 décembre
2023 par la
Résolution
23-386

10.2 Lumière de rue – réparation [n/d 602-160]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal autorise l'offre de services de Bruneau électrique pour la réparation des lumières de rue aux coûts suivants ;
 - 160 \$ de l'heure plus taxes ;
 - 225 \$ de frais de transport par déplacement plus taxes ;

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu (Rapport de Chantale Perreault)

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs (Rapport de Julie-Anne Cousineau)

23-374 12.1 Entrepôt- installation d'une barrière [n/d 403-101]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci autorise les travaux d'installation d'une barrière à neige à l'entrepôt situé au 1948, chemin Notre-Dame-de-la-Merci au coût de 1 520 \$ plus taxes.

Adopté unanimement par les conseillers

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme
(Rapport de Bertrand Taillefer)

Période de questions sur l'Aménagement, Urbanisme

14. Promotion touristique et développement
(Rapport de Jacques Bourassa)

23-375

- 14.1 Société de développement Notre-Dame-de-la-Merci
[n/d 704-000]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci procède à la nomination de :
 - Monsieur Bertrand Taillefer pour une période de 2 ans;
 - Madame Lise Ménard pour une période de 1 an;
 - Monsieur André Lafrenière pour une période de 2 ans;

Adopté unanimement par les conseillers

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture
(Rapport de Lucie Vignola)

23-376

- 15.1 Abolition des frais de retard à la bibliothèque [n/d 801-140]

CONSIDÉRANT QUE les amendes imposées aux usagers peuvent créer une barrière financière qui entre en opposition avec la mission d'accessibilité des bibliothèques à tous les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les amendes peuvent créer des éléments de conflit entre le personnel de la bibliothèque et les citoyens, nuisant aux relations interpersonnelles que les bibliothèques désirent créer avec la communauté;

CONSIDÉRANT QUE les montants collectés représentent une source négligeable de revenus pour les bibliothèques, d'autant plus qu'il faut tenir compte des ressources humaines nécessaires à la gestion des comptes impayés;

CONSIDÉRANT QUE des avis de courtoisie et de retard continueront d'être envoyés aux usagers et que la gestion des emprunteurs retardataires continuera d'être effectuée de façon assidue;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau BIBLIO des Laurentides et l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) encouragent l'abolition des frais de retard, qui s'inscrit dans le mouvement international Fine Free Library, né aux États-Unis;

Pour ces motifs,
Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'abolir les frais de retard aux usagers de la bibliothèque.

Adopté unanimement par les conseillers

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre général

23-377

16. Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 23-361, 23-362, 23-363, 23-366, 23-367, 23-368, 23-369, 23-370, 23-372, 23-373, 23-374

Martine Bélanger, Directrice générale par intérim

09 personnes

Fin de la session à 20h50

Isabelle Parent, Mairesse

Martine Bélanger, Directrice générale par intérim